



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE **(47 communes - 56 000 habitants)**

recherche

Un stagiaire pour le Programme Local de l'Habitat (H/F)

Contexte :

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'est largement investie dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques locales de l'habitat, du logement et du renouvellement urbain. Les lois ALUR, Lamy et plus récemment Egalité et Citoyenneté consacrent ainsi les intercommunalités dans leur rôle en la matière en les impliquant davantage dans la mise en œuvre de la mixité sociale et dans l'organisation des attributions de logement social.

A ce titre, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'est déjà engagée dans un certain nombre de réflexions, projets stratégiques et partenariaux (entre autre l'élaboration du PLH, Contrat de Ville Unique, NPNRU,...), et doit désormais porter de nouvelles démarches, notamment la Convention Intercommunale d'Attributions afin de les articuler entre elles.

Ainsi Le Grand Dole a-t-il engagé en 2018, l'élaboration du deuxième Programme Local de l'Habitat, démarche inscrite dans celle, plus large, d'élaboration conjointe d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Le Programme Local de l'Habitat est un document stratégique de programmation en matière de politique habitat ; il établit pour 6 ans les objectifs et modalités de développement, d'amélioration et de gestion du parc de logements publics et privés, y compris l'hébergement des populations à besoins spécifiques.

Le PLH du Grand Dole se terminera en fin d'année 2024 et devra donc être renouvelé.

Objectifs :

Réaliser le bilan intermédiaire du PLH

- Reprendre les objectifs du PLH en cours
- Afin de déterminer l'efficacité des actions mise en œuvre, faire l'évaluation
 1. des moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs
 2. des résultats qualitatifs et quantitatifs de ces objectifs
- Au regard des nouvelles contraintes et opportunités du territoire, faire des propositions pour réorienter les moyens à mettre en œuvre
- Méthode
 1. Prise de connaissance des études réalisées en interne ou par des partenaires : Plan Local d'urbanisme Intercommunal (PLUi), Programme Local de l'Habitat (PLH), Protocole de Préfiguration, Plans Stratégiques Patrimoniaux (PSP) des bailleurs, etc... ;
 2. Mettre à jour les données chiffrées par l'exploitation de sources statistiques d'une part sur le patrimoine des bailleurs, d'autre part sur le peuplement du territoire, les caractéristiques des demandeurs de logement social, pour ainsi obtenir une vision réelle de l'occupation actuelle du parc locatif social et son évolution ;
 3. Réalisation d'entretiens individuels avec les acteurs du logement (Services de l'Etat, Département du Jura, Grand Dole Habitat, OPH 39, Néolia, Action Logement...).

Cette étape de diagnostic permettra d'identifier les enjeux pour la politique intercommunale de l'habitat et du logement (état, occupation et demande pour l'offre locative publique), point d'étape sur la réalisation des objectifs en cours, et de valider les premiers axes stratégiques à développer dans le prochain Programme Local de l'Habitat (PLH).

Diagnostic du parc de logements dans le cœur de ville

L'exécutif grand dolois a souhaité renforcer la dynamique présente sur le territoire, particulièrement le volet locatif et lutte contre la vacance dans le centre historique de Dole au travers de la mise en œuvre d'une OPAH - Renouvellement Urbain.

Ainsi, la mise en œuvre de cette OPAH-RU terminée en juillet 2021, s'est inscrite dans le cadre du vaste projet Cœur de Ville, qui visait à revitaliser le centre historique de Dole en le positionnant comme le cœur de vie et d'attractivité de l'agglomération.

Aujourd'hui, le réaménagement du centre-ville a permis d'améliorer le cadre de vie des riverains, de proposer une offre de logements de qualité, mais aussi de redynamiser le commerce et activité renforçant l'attractivité du cœur de ville.

Si cette opération a permis d'augmenter la population des 3 rues principales de la ville de Dole, bon nombre de logements restent vacants, ou sont utilisés pour les locations saisonnières, ou simplement doivent être rénovées (estimation de 300 lgts).

- Réaliser un état des lieux des logements aujourd'hui libres de toute occupation, logements à rénover, logements non décents, logements relevant de l'habitat indigne, logements à louer...
- Estimer les locations saisonnières ;
- Repérer les biens pouvant faire l'objet d'une Opération de Restauration Immobilière
- Méthode ; s'appuyer sur des éléments statistiques issus de FILOCOM, RPLS, INSEE, GIP SNE, ASTERX, et les services de l'Etat, comparer les années antérieures avec les chiffres issus du diagnostic OPAH RU ;

Lieu de stage : Place de l'Europe, 39100 Dole

Durée : 6 à 7 mois, à minima jusqu'au 20 septembre 2024.

Indemnité : gratification minimale en vigueur.

Permis B indispensable

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Christophe PETITJEAN, responsable du service habitat et chargé de mission ANRU, au 03 63 36 72 16 ou christophe.petitjean@grand-dole.fr

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation), **avant le 31 décembre 2023**, à :

Monsieur le Président
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville - Place de l'Europe - B.P. 89
39100 DOLE
drh@dole.org